

Pyrénées-Atlantique



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

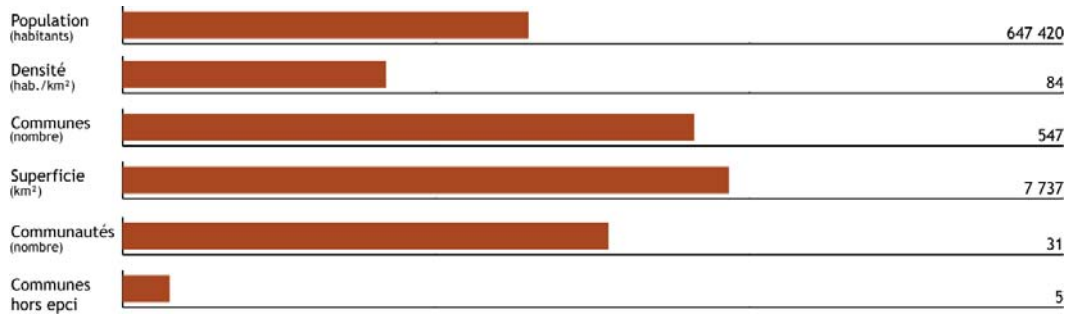
11 Avril 2011

Évolution du tissu intercommunal :

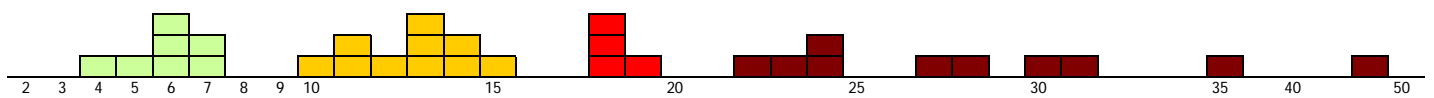
- Le nombre de communautés a diminué (par fusion entre quatre communautés existantes).
- Le nombre de communes par communauté a augmenté.
- La population des communautés a progressé.

Les données

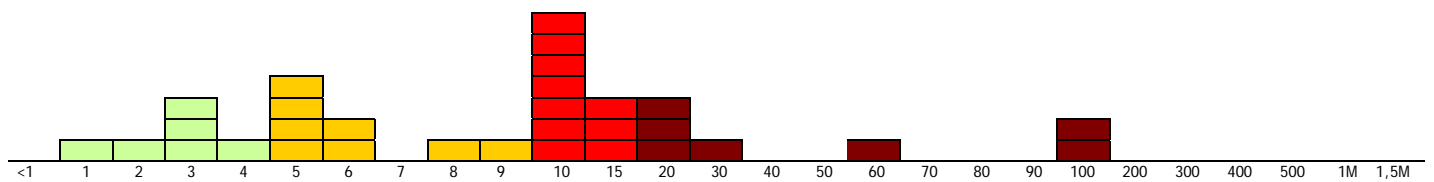
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

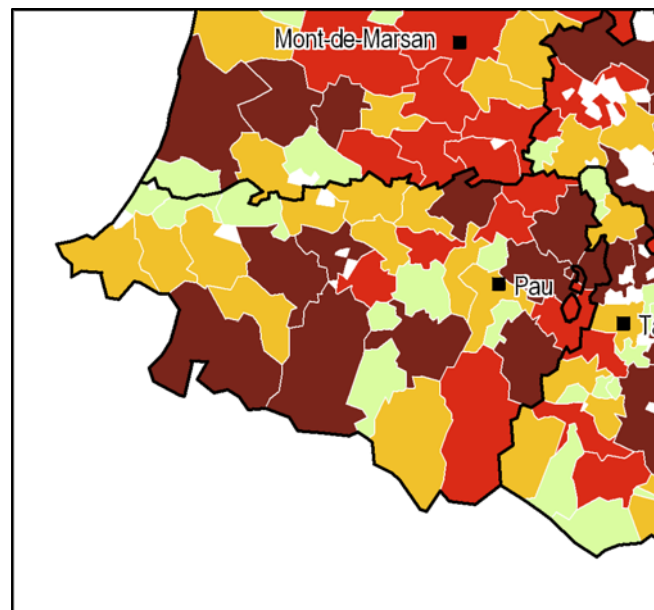


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
4	1
5	1
6	3
7	2
10	1
11	2
12	1
13	3
14	2
15	1
18	3
19	1
22	1
23	1
24	2
27	1
28	1
30	1
31	1
35	1
47	1
TOTAL	31

Population/Communauté	
Population	Communautés
1 à 2 000	1
2 à 3 000	1
3 à 4 000	3
4 à 5 000	1
5 à 6 000	4
6 à 7 000	2
8 à 9 000	1
9 à 10 000	1
10 à 15 000	7
15 à 20 000	3
20 à 30 000	3
30 à 40 000	1
60 à 70 000	1
100 à 200 000	2
TOTAL	31

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Le périmètre des communautés est souvent régi par un logique cantonale (ou multicantonale). Ce faisant, les communautés moyennes dominent :

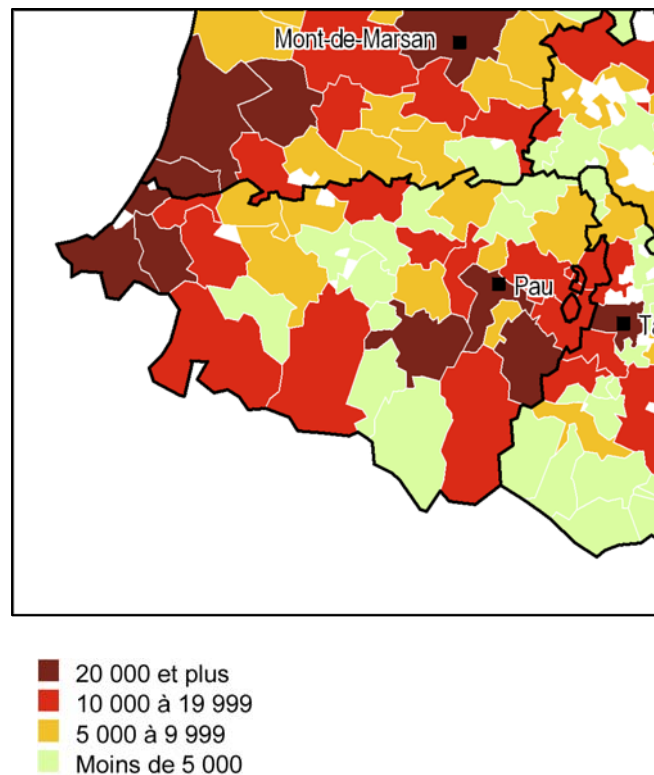
- 14 communautés sur 31 comptent entre 10 et 19 communes (soit 45,20%), dont la CA de Pau-Pyrénées.
- 10 communautés comptent au moins 20 communes (soit 32,30%).
- 7 communautés comptent moins de 10 communes (soit 22,60%).

Comparaison avec les départements voisins

- La même « mosaïque » apparaît dans les départements voisins, notamment pour les zones de montagne de l'Ouest de la Bigorre.

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Une grande disparité de population existe entre les communautés, selon une répartition géographique assez nette :

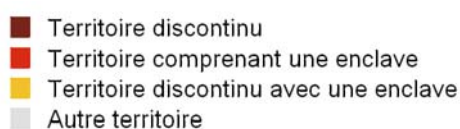
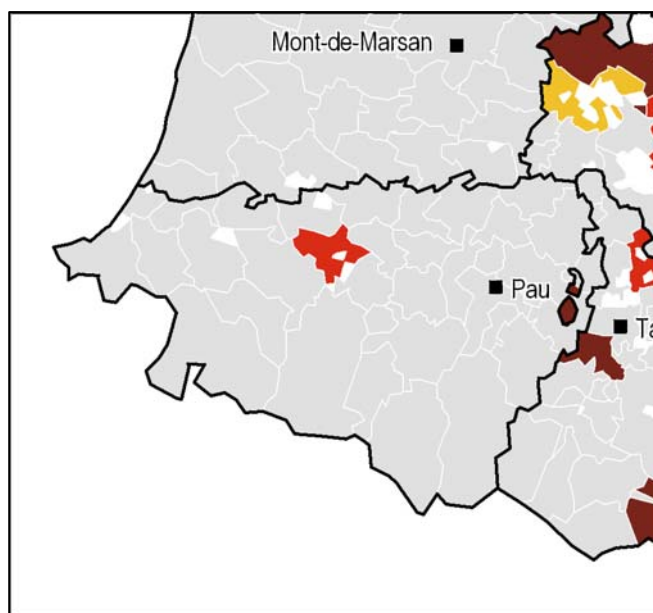
- 14 communautés sur 31 comptent moins de 10 000 habitants (soit 45,20%). Elles occupent les zones rurales, hors influence urbaine des coteaux et de la montagne béarnaise.
- 6 communautés comptent moins de 5 000 habitants (soit 19,35%), dont 1 moins de 2 000 habitants (CC du Josbaig).
- 17 communautés comptent au moins 10 000 habitants (54,80%) :
 - Dont 7 comptent entre 10 000 et moins de 20 000 habitants. Elles occupent, principalement, l'arrière du littoral, la montagne basque et la périphérie de Pau.
 - Dont 7 comptent au moins 20 000 habitants (soit 22,60%). Elles sont concentrées sur le littoral basque, l'agglomération de Pau et de proches secteurs du piémont.

Comparaison avec les départements voisins

- Continuité pour la zone du littoral et ses abords immédiats.
- Situation proche du Gers et des Hautes-Pyrénées pour les zones rurales et de montagne.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



Données

Territoire discontinu	0	
Territoire comprenant une enclave	1	CC de Sauveterre de Béarn
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	44	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	12	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	7	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	5	

Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Création de communautés :

- 11 communes ont constitué la CC Errobi : Arcangues, Bassussarry, Cambo-Les-Bains, Espelette, Halsou, Itxassou, Jatxou, Larressore, Louhossoa, Souraide, Ustaritz.
- 18 communes ont constitué la CC de la vallée d'Ossau : Arudy, Aste-Béon, Béost, Bescat, Bielle, Bilhères, Buzy, Castet, Eaux-Bonnes, Gère-Bélesten, Izeste, Laruns, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron, Lys, Rébénacq, Sainte-Colome, Sévignacq-Meyracq.

Elargissement de périmètres existants :

- Lasseubetat a intégré la CC du Piémont Oloronais
- Nabas a intégré la CC de Sauveterre-de-Béarn.
- Urt a intégré la CC Nive-Adour.

Entre 2009 et 2010

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Bardos a intégré la CC de Bidache.
- Bugnein a intégré la CC du Canton de Navarrenx.
- Labatmale et Pontacq ont intégré la CC Ousse-Gabas.
- Monségur a intégré la CC Vic Montaner (dont le siège est dans les Hautes-Pyrénées).

Entre 2009 et 2011

Fusion de communautés :

- La CC de Lacq, 47 communes, créée par la fusion de quatre communautés : la CC d'Arthez de Béarn, la CC de Lacq, la CC de Lagor et la CC du Canton de Monein.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Bidart et Boucau ont intégré la CA de Bayonne Anglet Biarritz, devenue la CA Agglomération Côte Basque Adour.

Répartition des communes « isolées »

- 2 communes du canton de Navarrenx: Araujuzon, Lichos.
- 2 communes en frange du département : Bellocq, La Bastide-Clairence.
- 1 commune enclavée dans une communauté : Laàs dans la CC de Sauveterre de Béarn.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

ARAUJUZON
BELLOCQ
LAÀS

LA BASTIDE-CLAIRENCE
LICHOS

Extrait des SDOI – PYRÉNÉES-ALTANTIQUES

À partir des données transmises par la préfecture en 2006

Bilan

· Les enjeux

- 503 communes (soit 92 % des communes du département) appartiennent à un EPCI à fiscalité propre et regroupent 575 115 habitants (soit 96% de la population).

L'intercommunalité dans le département offre ainsi une couverture du territoire très satisfaisante et supérieure au taux moyen national.

· Les caractéristiques

- Il s'agit d'une intercommunalité déjà assez ancienne.

- Le périmètre retenu est celui du canton, plus rarement en regroupe plusieurs ou déborde partiellement le territoire cantonal (phénomène surtout marqué dans l'arrondissement bayonnais).

- Les communautés sont de taille très variable.

· Les résistances

- La création des communautés de communes n'a pas permis la suppression systématique des SIVU ou SIVOM. Plus inquiétant est la mise en place de structures complexes, de type « syndicat mixte », qui se créent pour pallier le défaut d'intercommunalité et créent une sorte de concurrence entre les compétences des différentes structures.

- La mesure de l'exercice effectif des compétences par les regroupements intercommunaux est rendue difficile par l'absence de définition de l'intérêt communautaire. A ce jour, seul le quart des intercommunalités a procédé à cette définition.

- On dénombre 44 communes isolées dont 27 fédérées dans deux SIVOM et 17 n'appartenant à aucune structure de type communauté de communes.

Le schéma de la Coopération Intercommunale

· Principes

- Le schéma souhaitable s'est attaché à redessiner les contours des intercommunalités existantes en intégrant « idéalement » 17 communes dans une intercommunalité.

- Il prend acte de la volonté exprimée par les élus de transformer des SIVOM en communautés de communes aux périmètres et compétences élargis.

- Enfin, sont prises en compte les réflexions menées localement pour la fusion de certaines intercommunalités.

• **Pour l'arrondissement de Bayonne :**

- Intégration de Bidart et du Boucau à la CA de Bayonne-Anglet-Biarritz.
- Transformation du SIVOM Errobi en communauté de communes avec intégration d'Arcangues et de Bassussary.

- Sur le territoire constitué par les trois CC de Nive-Adour, Hasparren et Bidache :

A court terme : intégration des communes isolées à des EPCI existants.

A long terme : fusion avec la CABAB pour la CC Nive-Adour et réorganisation entre les deux autres communautés.

• **Pour l'arrondissement d'Oloron – Sainte-Marie :**

- Fusion des CC de Sauveterre-de-Béarn et Navarrenx et intégration de communes isolées (Laàs, Nabas, Bugnein, Araujuzon).

A long terme : rapprochement avec la CC de Salies-de-Béarn.

- Fusion des CC du Piémont Oloronais et de Josbaig et intégration de Lasseubetat.

- Transformation du SIVOM de la Vallée d'Ossau en communauté de communes.

• **Pour l'arrondissement de Pau :**

- Intégration de Pontacq et de Labatmale à la CC Ousse-Gabas.

- Intégration de Bellocq à la CC de Salies-de-Béarn.

- Fusion des CC d'Arthez-de-Béarn, Lacq, Lagor, Monein, regroupées en syndicat mixte.

- Intégration de Monségur dans la CC du Vic-Bilh Montaner.